

Le mercredi 15 mai 2002

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 15 mai 2002 à 19h au 211, rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum de même que madame Diane Nault commissaire représentant les parents.

Monsieur Guy Lesage est présent à l'assemblée à partir de 19 h 45.

Absences motivées : Mme Denise Miron Marion
 M. Reid Soucie

Absence non-motivée : M. Brian Boisvert

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

M. Jean-Claude Beaudin, Directeur des services des ressources financières et
des ressources matérielles

M. Mario Auclair, Directeur des services des ressources humaines et
secrétaire général

Le président monsieur Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2002-CC-064

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond, que l'ordre du jour présenté soit adopté avec les ajouts (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

2-a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2002-04-24

b) Suivis :

3- Procès-verbal du C.E. 2002-04-24 (Dépôt)

4- Parole au public

5- Correspondance

6- Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2002-2003

7- Organigramme de la Commission scolaire

8- Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

9- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

10- Maintien de la formation « Réparation d'armes à feu » au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Le mercredi 15 mai 2002

B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE jeunes, adultes et formation professionnelle

- 1- Politique relative à l'organisation des services en e.h.d.a.a. : adoption
- 2- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité consultatif e.h.d.a.a. - parents du 30 janvier 2002
 - b) Comité consultatif e.h.d.a.a. – enseignants et comité des politiques pédagogiques du 20 mars 2002
 - c) Comité consultatif de transport du 21 mars 2002
- 3- **Départ des élèves**

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

- 1- Contrats d'entretien ménager
- 2- Registre des chèques pour le mois d'avril 2002

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Liste des besoins et surplus par école et par champ (document)
- 2- Adoption du plan d'effectifs, soutien CSN 2002-2003
- 3- Adoption des orientations contenues au plan d'effectifs, professionnel (SPGQ) 2002-2003
- 4- Non rengagement enseignantes et enseignants pour surplus de personnel, année scolaire 2002-2003
- 5- Non rengagement personnel professionnel, année scolaire 2002-2003
- 6- Calendrier des jours chômés et payés 2002-2003
- 7- Nomination à la direction des ressources éducatives et de l'adaptation scolaire
- 8- Signature de l'entente locale
- 9- Compte rendu C.R.T., soutien (CSN) 2002-04-24
- 10- **Comité de sélection; direction du service des ressources humaines et secrétariat général**
- 11- **Nomination d'un agent d'administration (personnel cadre) au service des ressources humaines**
- 12- **Comité de sélection, direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**
- 13- **Comité de sélection; Direction du services des ressources matérielles**
- 14- **Comité de sélection; Coordonnateur au service informatique**
- 15- **Comité de sélection; agent d'administration au service des ressources humaines et secrétariat général**

E) SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES

- 1- Plan directeur des TIC

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Mémoire de la FCSQ sur le projet de règles budgétaires 2002-2003
- 3- Compte rendu du comité de parents du 25 mars 2002
- 4- Compte rendu du comité consultatif de gestion des rencontres du 10 et 23 avril 2002
- 5- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 26 juin 2002 à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-065

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 24 avril 2002.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 24 avril 2002 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 Procès-verbal du Comité exécutif du 2002-04-24 (Dépôt)

Le procès-verbal du comité exécutif du 24 avril est déposé pour information. Son adoption se fera lors de la prochaine séance du comité exécutif.

A-4 Parole au public

Aucune intervention de la part du public présent à l'assemblée.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires relativement aux pièces contenues au dossier correspondance. Un suivi sera effectué concernant la lettre CC1 à la prochaine séance du conseil des commissaires.

RÉSOLUTION 2002-CC-066

Opposition à une hausse des tarifs de la Société Hydro-Québec

ATTENDU que la Société Hydro-Québec a déposé une demande d'abrogation du tarif BT à la Régie de l'énergie;

ATTENDU l'impact financier qu'une telle augmentation aurait sur le budget de la Commission scolaire;

ATTENDU la démarche entreprise par la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin visant à s'opposer à une telle augmentation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque et résolu :

QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais appuie la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin dans ses démarches visant à s'opposer à l'abrogation du tarif BT demandée par Hydro-Québec;

QUE la présente résolution soit transmise au ministre de l'Éducation, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, à la société Hydro-Québec, et à la Régie de l'énergie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-067

Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2002-2003.

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières et matérielles, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité de gestion;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2002-2003, tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-068

Organigramme de la commission scolaire

CONSIDÉRANT le contenu des différents rapports suivants :

- Le rapport Arthur Anderson (décembre 2000)
- L'évaluation quantitative de l'état du Parc immobilier scolaire (mars 2001)
- Le plan directeur des TIC (avril 2002)

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT les éléments contenus dans le document : « Un nouvel organigramme à définir » présenté au comité plénier le 7 mai 2002;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le nouvel organigramme tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-069

Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque et résolu d'approuver le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-070

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

CONFORMÉMENT à l'article 211 de la L.I.P., il est proposé par le commissaire monsieur Charles Langevin et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Voir légende à la fin de la résolution)

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2002-2003	2003-2004	2004-2005
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, ch. Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	1	1	1
774-004	Sainte-Anne #1 166, ch. Des Outaouais Ile-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, ch. De l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO	1	1	1
774-007	Saint-François-de-Sales 2, ch. Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, c.p. 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO	1	1	1

Le mercredi 15 mai 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-070) suite

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2002-2003	2003-2004	2004-2005
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	1	1	1
774-009	Sainte-Croix Rue Jutras Messines (Québec) JOX 2JO	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boul. Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, Route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, Transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, ch. Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	6	6	6
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	4-5	4-5	4-5
774-017	Couvent Ste-Famille 664, rue Principale Aumond (Québec) JOW 1WO	6	6	6
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire	(2) Secondaire	(3) Formation professionnelle		
(4) Éducation des adultes	(5) Administration	(6) Autre	(7) bâtiment excédentaire	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-071

**Maintien de la formation
« Réparation d'armes à feu » au
Centre de formation professionnelle
de la Vallée-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT l'intention de la direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation du Québec de réévaluer la pertinence de maintenir, de bonifier ou d'interrompre la formation « Réparation d'armes à feu », une spécialité provinciale offerte à Maniwaki;

CONSIDÉRANT la pertinence de l'analyse de la situation effectuée dans le document « Pour le maintien de la formation Réparation d'armes à feu au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau », corrections, précisions et informations complémentaires à l'étude préliminaire de Mme Jocelyne Lavoie, consultante de la DGPD du ministère de l'Éducation du Québec;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le ministère considère le maintien et la bonification de la formation « Réparation d'armes à feu » au Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-072

**Politique relative à l'organisation
des services éducatifs aux élèves
handicapés et aux élèves en
difficulté d'adaptation ou
d'apprentissage de l'éducation
préscolaire et de l'enseignement
primaire et secondaire**

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir une politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des différentes instances de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu du :

- comité consultatif de gestion;
- comité consultatif e.h.d.a.a.- parents;
- comité consultatif e.h.d.a.a.- enseignants;
- comité des politiques éducatives.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre d'adopter la politique telle que déposée par le service des ressources éducatives et intitulée « Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire ».

Cette politique entrera en vigueur dès son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

B-2 Dépôt des comptes rendus

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires relativement aux comptes rendus déposés.

B-3 Départ des élèves

Une demande est faite à l'effet d'évaluer la possibilité d'informer périodiquement les membres du conseil des commissaires du nombre d'élèves qui arrivent ou qui quittent en cours d'année les établissements de notre Commission scolaire. Mme Thonnard répond positivement à cette demande.

RÉSOLUTION 2002-CC-073

Contrats d'entretien ménager 2002-2003

CONSIDÉRANT la satisfaction des directions d'écoles;

CONSIDÉRANT que les entrepreneurs ont accepté de renouveler leurs contrats au même prix qu'en 2001-2002, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie selon Statistique Canada qui est de 2,4%;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire madame Annette Dumouchel que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte le renouvellement des contrats d'entretien ménager suivants pour l'année 2002-2003, soit :

ENTREPRENEURS	MONTANTS
Entretien ménager Graveline et Patry École Sieur-de-Coulonge	94 241 \$
Service d'entretien ménager St-Jean enr. École Sainte-Anne	17 539 \$
Centre Pontiac	25 674 \$
Construction Fait-Tout École Ste-Marie Otter Lake	21 325 \$
Monsieur Archil Morisette École Poupore et St-Pierre	40 542 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-074

Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Line Renaud;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Line Renaud que les registres des chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour le mois d'avril 2002 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

D-1 Liste des besoins et surplus par école et par champ

M. Auclair présente aux membres du conseil des commissaires deux documents qui dressent le portrait des besoins et des surplus dans les écoles pour l'année scolaire 2002-2003.

RÉSOLUTION 2002-CC-075

Adoption du plan d'effectifs général, soutien CSN 2002-2003

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter le plan d'effectifs général des employées et employés de soutien CSN, tel que présenté par M. Mario Auclair, directeur des ressources humaines et ce, pour l'année scolaire 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-076

Adoption des orientations contenues au plan d'effectifs, professionnel (SPGQ) 2002-2003

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter les orientations contenues au plan d'effectifs des employées et employés SPGQ, tel que présenté par M. Mario Auclair, directeur des ressources humaines et ce, pour l'année scolaire 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-077

Non rengagement enseignants(es) pour surplus de personnel, année scolaire 2002-2003

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) des enseignantes et enseignants dont les noms suivent pour l'année scolaire 2002-2003.

NOMS	CHAMP	ÉCOLE
Lacharité, Annie	1	Poupore
Proulx, Nathalie	1	ESSC
Leblanc, Gervais	2	St-Nom-de-Marie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-078

Non rengagement P.N.E., année scolaire 2002-2003

CONSIDÉRANT la modification substantielle dans les services à rendre ;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du syndicat des P.N.E. sur les orientations contenues au plan d'effectifs 2002-2003 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de procéder au non rengagement de M. Gilles Crites à titre d'animateur de vie étudiante et conseiller en information scolaire et professionnelle à compter du 1^{er} juillet 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-079

Calendrier des jours chômés et payés 2002-2003

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des syndicats CSN (soutien) et SPGQ (professionnel);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Nicole Miller Potvin d'accepter le calendrier des jours chômés et payés tel que présenté par le directeur des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 1^{er} juillet 2002
- 2 septembre 2002
- 14 octobre 2002
- 23 au 31 décembre 2002
- 1^{er} au 3 janvier 2003
- 5, 6 et 7 mars 2003
- 18 et 21 avril 2003
- 19 mai 2003
- 24 juin 2003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-080

Nomination à la direction des ressources éducatives et de l'adaptation scolaire

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre d'engager madame Manon Lauriault à titre de directrice du service des ressources éducatives et de l'adaptation scolaire à compter du 1^{er} juillet 2002.

Mme Lauriault sera soumise à une période probatoire d'une année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-081

**Signature de l'entente locale :
Syndicat du personnel de
l'enseignement des Hautes-Rivières**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité patronal de négociation ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines et du secrétariat général ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de mandater le président du conseil des commissaires M. Daniel Moreau et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard afin qu'ils signent pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais les documents qui entérinent l'entente intervenue entre le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 Compte rendu

Monsieur Auclair dépose pour information le compte rendu de la rencontre du comité des relations de travail du 24 avril dernier.

RÉSOLUTION 2002-CC-082

**Comité de sélection; direction du
service des ressources humaines et
secrétariat général**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction du service des ressources humaines et secrétariat général;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la direction du service des ressources humaines et secrétariat général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de former un comité de sélection composé de trois membres commissaires et que trois commissaires soient nommés à titre de substitut. Le présent comité est composé des commissaires suivants :

Comité de sélection :

- Linda Lefebvre
- Diane Nault
- Annette Dumouchel

Commissaires substitués :

- Madeleine Aumond
- Line Renaud
- Daniel Moreau

La composition du comité de sélection sera complétée par la direction générale et de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-083

**Nomination d'un agent d'administration
(personnel cadre) au service des
ressources humaines et du secrétariat
général**

CONSIDÉRANT l'organigramme prévu pour l'année scolaire 2002-2003;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de nommer monsieur Mario Lyrette à titre d'agent d'administration au service des ressources humaines et que le poste de technicien en administration au service des ressources humaines et du secrétariat général, poste détenu par monsieur Lyrette, soit aboli. Monsieur Lyrette occupera ses nouvelles fonctions à partir du jeudi le 16 mai 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-084

**Comité de sélection; direction de
l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé et que ledit comité soit composé de trois commissaires :

Comité de sélection :

- Guy Éthier
- Linda Lefebvre
- Paul Liberty

ainsi que de la directrice générale.

Le comité de sélection pourra s'adjoindre de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-085

**Comité de sélection; direction du service
des ressources matérielles**

CONSIDÉRANT le nouvel organigramme adopté à la présente séance;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la direction du service des ressources matérielles;

Le mercredi 15 mai 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-085) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de former un comité de sélection composé de trois membres commissaires et que trois commissaires soient nommés à titre de substitut. Le présent comité est composé des commissaires suivants :

Comité de sélection :

- Charles Langevin
- Reid Soucie
- Line Renaud

Commissaires substitués :

- Nicole Miller Potvin
- Guy Lesage
- Daniel Moreau

La composition du comité de sélection sera complétée par la directrice générale et de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-086

Comité de sélection; coordonnatrice ou coordonnateur des services informatiques

CONSIDÉRANT le nouvel organigramme adopté à la présente séance;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la coordination des services informatiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de former un comité de sélection composé de trois membres commissaires et que trois commissaires soient nommés à titre de substitut. Le présent comité est composé des commissaires suivants :

Comité de sélection :

- Louise Larocque
- Linda Lefebvre
- Brian Boisvert

Commissaires substitués :

- Nicole Miller Potvin
- Annette Dumouchel
- Denise Miron Marion

La composition du comité de sélection sera complétée par la directrice générale et de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-087

**Comité de sélection; agente ou agent
d'administration au service des
ressources humaines et secrétariat
général**

CONSIDÉRANT le nouvel organigramme adopté à la présente séance;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste d'agente ou d'agent d'administration au service des ressources humaines et secrétariat général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé et que ledit comité soit composé de trois commissaires :

Comité de sélection :

- Madeleine Aumond
- Line Renaud
- Guy Lesage

ainsi que de la directrice générale.

Le comité de sélection pourra s'adjoindre de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-1 Plan directeur des TIC

Mme Thonnard présente une synthèse du plan directeur des TIC rédigé par madame Poitras de la Société Grics.

F-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires.

F-2 Mémoire de la FCSQ sur le projet des règles budgétaires 2002-2003

Mme Thonnard informe les commissaires du mémoire déposé par la FCSQ

F-3 Compte rendu du comité de parents du 25 mars 2002

Le compte rendu du comité de parents du 25 mars 2002 est déposé pour information.

F-4 Compte rendu du comité consultatif de gestion des rencontres du 10 et 23 avril 2002

Le compte rendu est déposé pour information.

Le mercredi 15 mai 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-088

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 juin 2002 à Maniwaki.

Secrétaire général

Président